

NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/046

Genève, le 7 mai 2018

CONCERNE:

Création d'un groupe fermé d'utilisateurs sur les guépards
sur la plateforme CENcomm de l'OMD

1. À sa 66^e session (SC66, Genève, janvier 2016), le Comité permanent a adopté la décision suivante: *“Sous réserve des financements disponibles, le Secrétariat est invité à collaborer avec l'Organisation mondiale des douanes pour envisager la création d'un groupe fermé d'utilisateurs de guépards pour les autorités nationales compétentes afin de faciliter les échanges d'informations anonymes relatives au commerce illégal de spécimens de guépards”* (SC66 SR p. 46).
2. Le Secrétariat a ainsi collaboré avec le Secrétariat de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour créer un groupe fermé d'utilisateurs sur les guépards sur la plateforme CENcomm de l'OMD. Le groupe fermé d'utilisateurs comprend les autorités nationales compétentes en matière de guépards, incluant des représentants des douanes, de la police et des autorités de lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages, ainsi que des organisations intergouvernementales (OIG).
3. Le groupe fermé d'utilisateurs fournit d'abord et avant tout un système de communication sécurisé semblable au courrier électronique, qui fonctionne sur une plateforme sécurisée conçue à des fins de lutte contre la fraude. Tous les membres du groupe fermé d'utilisateurs pourront, à leur discrétion, envoyer des messages et des informations aux autres membres du groupe. Ils auront également accès à une bibliothèque numérique de documents comprenant des alertes et d'autres informations et documents pertinents. Il convient toutefois de noter que la bibliothèque est une plateforme à accès restreint. Les membres du groupe d'utilisateurs représentant les douanes, la police et les autorités de lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages auront pleinement accès à la bibliothèque numérique du groupe. Pour les membres représentant les organisations intergouvernementales, l'accès à ces fichiers sera restreint, le cas échéant. Les utilisateurs auront également accès à ENVIRONET, sur lequel les permis et certificats CITES peuvent être consultés.
4. Les Parties souhaitant rejoindre le groupe fermé d'utilisateurs sur les guépards sont invitées à contacter le Secrétariat CITES (info@cites.org) pour en demander l'accès. Ces demandes doivent inclure les informations suivantes:

Pays	Nom	Prénom	Organisation	Fonction	Téléphone	Courriel (adresse officielle à utiliser pour les communications)